

Décision relative à l'arrivée à échéance d'usages de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2017/1114 du 22 juin 2017, renouvelant l'approbation de la substance active pendiméthaline conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu le courrier de l'Anses du 19 octobre 2018, relatif à l'arrivée à échéance d'un usage de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique PROWL 400

de la société BASF FRANCE SAS
enregistré sous le n°2018-3168

Considérant l'absence des usages figurant en annexe, dans la demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit,

Considérant en conséquence que, pour ces usages, les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,

Les usages visés en annexe du produit PROWL 400 **sont arrivés à échéance** le 30 août 2018 en France dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit

Nom du produit	PROWL 400
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	BASF FRANCE SAS Division Agro, 21 chemin de la Sauvegarde, 69134 ECULLY CEDEX, FRANCE
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	400 g/L - pendiméthaline
Numéro d'intrant	8900681
Numéro d'AMM	8900681
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort le,
26 NOV. 2018



Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE I : Conditions concernant l'échéance des usages

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas d'arrivée à échéance	
				Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour la vente et la distribution
12605905 Pommier*Désherbage*Cult. Installées	6 L/ha	1/an	-	28/02/2019	28/02/2020
Motivation : Echéance au 30/08/2018, usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					
12705902 Vigne*Désherbage*Cult. Installées	6 L/ha	1/an	-	28/02/2019	28/02/2020
Motivation : Echéance au 30/08/2018, usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					